

Malgré la gêne financière, ils font cette année une augmentation importante à leur ligne en érigeant un pont dispendieux sur la rivière St. Jean, et en prolongeant un embranchement vers le haut de l'Aristook, jusqu'à la frontière du Maine, et de là jusqu'au Fort Fairfield, au moyen duquel ils espèrent amener le commerce de la plus riche portion de cet Etat dans et à travers cette partie de la Confédération.

Je ne prendrai pas votre temps en vous racontant les difficultés que la compagnie a rencontrées et qu'elle a surmontées dans l'accomplissement de cet ouvrage important, mais je suggérerais seulement que, vu que les vieilles lisses doivent être remplacées par de nouvelles à une date très rapprochée, ce ne serait pas, je crois, trop demander que de vous prier de permettre à la compagnie de s'en servir jusqu'à ce temps, avec l'entente que la même pesanteur sera remise.

Espérant que vous pourrez jusqu'à ce point rencontrer nos vues.

Je demeure, cher monsieur,
Votre bien dévoué,

DAVID WARK.

L'honorable ALEXANDER MACKENZIE.

OTTAWA, 12 novembre 1875.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction d'accuser réception de votre lettre du 17 ult., de la part de la Compagnie de construction de chemin de fer du Nouveau-Brunswick, demandant que des vieilles lisses leur soient fournies par le chemin de fer Intercolonial, et qu'il leur soit permis de s'en servir jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par de nouvelles, et qu'ils les rendront alors au gouvernement, etc., et de vous dire, en réponse, que cette demande ne peut être accordée.

F. H. ENNIS,

DAVID WARK, écr.,
Frédéricton, N.B.

RICHIBOUCTOU, N.-B., 31 décembre 1875.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction des directeurs de la "Compagnie de chemin de fer du Nord," de vous envoyer le mémoire ci-inclus, et de vous dire qu'une copie en a été envoyée à George McLeod, écr., M.P. pour ce comté, qui appuiera probablement la demande faite dans le mémoire, en y ajoutant ses propres vues sur le sujet.

Espérant que ce mémoire recevra une considération favorable de votre part.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,

L. D. PHINNEY.

Secrétaire, Compagnie du chemin de fer du Nord.

A l'honorable ALEX. MACKENZIE,
Ministre des Travaux Publics.
Ottawa.

A l'honorable Alex. Mackenzie, ministre des Travaux Publics, Canada.

Le mémoire de la "Compagnie de chemin de fer du Nord," du Nouveau-Brunswick, montre respectueusement :—

Que la législature du Nouveau-Brunswick, pendant la session de l'année 1874 a passé un acte intitulé "Acte pour venir en aide à la construction de chemins de fer dans cette province," dans lequel il est dit que la province donnerait une aide de cinq mille dollars par mille pour la construction et l'achèvement de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées, comprenant entre autres,—